

ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE

La maison du maître-éclusier, à la station d'écluse Upper Brewers, a été construite en 1842 par l'intendance militaire britannique (British Ordnance Department); elle faisait partie des moyens mis en oeuvre pour assurer la défense du corridor Outaouais-Rideau. L'édifice a servi à la fois d'ouvrage militaire et d'habitation jusqu'en 1856, année où le canal a été cédé par l'armée britannique au Canada-Uni, et a continué, par la suite, d'être habité par le maître-éclusier. De nos jours, l'édifice est loué, pendant l'été, comme maison de campagne. C'est Environnement Canada qui en a la garde. Voir le Rapport de bâtiment n° 88-81 du BEEFP.

Raisons de la désignation

La maison fortifiée du maître-éclusier d'Upper Brewers a été désignée édifice "reconnu" pour l'intérêt qu'elle offre sur le plan historique et comme représentante d'un type d'édifice peu commun et pour la part qu'elle a dans le caractère particulier des lieux environnants.

La maison a beaucoup à voir avec le dispositif mis en place pour la défense du canal Rideau. Les maisons fortifiées destinées aux maîtres-éclusiers ont été construites par suite de la Rébellion de 1838 pour aider à mieux protéger le corridor Outaouais-Rideau.

Parmi l'ensemble des 16 maisons fortifiées élevées entre 1838 et 1849, celle d'Upper Brewers en est une qui se trouve dans un état de conservation remarquable. Elle possède encore beaucoup des particularités de son architecture et de sa fonction primitives, à la fois militaires et domestiques. Les transformations et les ajouts qui ont modifié sa physionomie avec le temps, et qui se remarquent aussi bien dans la conception que dans les matériaux, sont des indices révélateurs de la transition d'un usage militaire à un usage résidentiel.

L'édifice contribue pour une large part à définir le caractère historique du paysage culturel environnant.

Éléments caractéristiques

La maison du maître-éclusier est une construction en rez-de-chaussée à laquelle a été ajoutée une annexe à ossature de bois et qui est surmontée d'un toit avec comble en croupe. L'extérieur se signale par la diversité des formes et des matériaux, diversité

.../2

Canal Rideau (Ontario)

Maison du maître-éclusier (suite)

qui s'explique par la fonction de l'édifice et son évolution par rapport aux lieux environnants.

Le caractère patrimonial de la maison réside, d'une part, dans les particularités qui permettent de reconnaître en elle un édifice possédant deux usages distincts (usage militaire et usage d'habitation) et, d'autre part, dans les éléments qui témoignent de son évolution au fil des ans.

L'édifice possède toujours un seul niveau et a conservé son toit avec comble en croupe ainsi que ses murs en grosses pierres de la région posées en assises régulières. Les ouvertures de fenêtre sont restées inchangées, et l'on peut encore distinguer, de chaque côté de bon nombre de fenêtres, l'emplacement des meurtrières, aujourd'hui maçonnées avec de la pierre. Parmi les changements qui ont été faits, mentionnons le remplacement des fenêtres à battants par des fenêtres à guillotine, dans les années 1870, le remplacement de la couverture de fer blanc par des bardeaux bitumés et le remplacement du porche fortifié du devant par un porche ouvert en bois. Une cuisine d'été à charpente de bois revêtue de planches à feuillure a été annexée au derrière de la maison en 1899; un porche fermé par une moustiquaire a aussi été construit de ce côté par la suite.

La division en quatre pièces du corps de logis est restée essentiellement la même. La cheminée centrale a été remplacée, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, par un poêle qui devait servir à chauffer l'habitation et à cuire les repas. Les installations de plomberie et d'électricité remontent au milieu du XX^e siècle. La plupart des autres changements sont plutôt d'ordre esthétique.

La maison a conservé suffisamment de sa forme, de ses détails et de ses matériaux primitifs pour être considérée comme un précieux exemple d'un type d'architecture unique. La plupart des modifications qui ont été faites se rattachent à sa fonction d'habitation. Elles attestent de l'évolution des lieux et font aujourd'hui partie intégrante du caractère de l'édifice.

La maison a été construite d'après les normes passablement élevées appliquées par les Royal Engineers; c'est donc un ouvrage de qualité. Il serait infiniment souhaitable que l'on continue de soumettre l'édifice à un programme d'entretien régulier par la mise en oeuvre de mesures appropriées d'inspection, de nettoyage, de rejointoiement et de réfection. Il faudra veiller, notamment, à la sauvegarde des éléments et matériaux primitifs tant intérieurs qu'extérieurs et de ceux qui témoignent de l'évolution

.../3

Canal Rideau (Ontario)

Maison du maître-éclusier (suite)

du bâtiment, en particulier des annexes à ossature de bois. Pour toutes les améliorations qui pourront être décidées dans l'avenir, il faudra s'en tenir à des travaux modestes, qui n'entraîneront rien de plus d'irréversible.

Les aménagements extérieurs ont énormément changé au cours des cinquante dernières années; or la transformation du décor témoigne de l'évolution du rôle de la maison avec les années. Le jour où l'on songera à modifier encore l'aspect de la propriété, il faudra qu'on s'appuie sur les résultats de recherches qui auront été faites sur l'évolution de l'aménagement paysagé et qu'on tienne compte de l'importance de la sorte de paysage culturel qu'offrent les stations d'écluse.

Traduction